




Vos Élu-es vous informent

 syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr  <https://snu-ara.fr/>  [snu-ara](https://www.facebook.com/snu-ara)

 04 72 71 52 47 - 04 72 71 12 80



COMMISSION PARITAIRE LOCALE UNIQUE

18 MARS 2020

A situation exceptionnelle, CPLU exceptionnellement faite par Skype.

Les résultats seront notifiés aux candidat-es exceptionnellement par mail avec accusé de lecture et non par courriers papier avec A.R.

2 collègues ont obtenu leur mutation à l'unanimité
1 collègue mutée en mouvement local
7 postes sont mis en partages de voix

Le SNU se félicite de la diffusion de postes en niveau III.

Nous demandons à ce que les critères d'attribution de la prime de mars soient communiqués aux agent-es de statut public au plus tôt.

La direction n'est toujours pas en mesure de nous préciser si le site d'Annemasse/ville la grand est en QPV afin de savoir si les collègues vont pouvoir bénéficier de la prime QPV.

Nous dénonçons une nouvelle fois la titularisation d'un CDD par rapport à un agent public en CDI. La direction ne respecte pas l'instruction nationale qui donne priorité aux CDI sur les CDD.

En 2019, l'EPA c'était NON !

En 2020, l'EPA c'est toujours NON !

Prochaine CPLU le 14 mai 2020